

Communiqué de **Presse**

Les élus en session plénière de rentrée lundi 23 septembre

Sous la présidence de Fabien Bazin, les conseillers départementaux seront réunis en session plénière

**lundi 23 septembre à 14 heures, salle François-Mitterrand
(Hôtel du Département – 64, rue de la Préfecture à Nevers).**

Voici les dossiers à l'ordre du jour :

- mise en œuvre des actions du Pacte de progrès social pour les agents de la collectivité ;
- décisions et actes pris en 2023 par le président, dans le cadre de la délégation votée le 1^{er} juillet 2021, au titre de la gestion du patrimoine immobilier du Département ;
- répartition pour 2025 de la Dotation globale de fonctionnement entre les 30 collèges publics et de la part complémentaire « énergie » ; fixation des tarifs d'internat et de restauration ; instauration d'une réserve indifférenciée ; définition des modalités d'attribution du dispositif « chèque restauration » pour les demi-pensionnaires boursiers ;
- renforcement du partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté pour faciliter l'accès à la formation professionnelle des publics les plus en difficulté, notamment des allocataires du Revenu solidarité active (RSA) ;
- report d'échéance pour la réalisation des travaux d'une association lauréate du Budget participatif nivernais en 2022.

La presse est cordialement conviée à diffuser cette information sur ses supports et à couvrir cette session plénière.

Contact :

Stéphane Bénédit / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17